

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 août 2026

Nombre de conseillers : 15
Nombre de présents : 11
Nombre de votants : 13 (2 pouvoirs)
Date de convocation : 24/08/2026

L'an deux mille vingt -six, le vingt-huit août à 20h30, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Jean-Pierre ESTIENNE, Maire

Présents : MM. PICARD Dalida, BAGUELIN Jean-Luc, LE GUEIN Philippe, DELARUELLE Bruno, MAUPIN Murielle, DEVAUX Charline, BOUCHEZ Antoinette, MOUET Dorian, HUGÉ David, CARON-GUERIN Muriel.

Absents excusés :
Mr LILIE Jean-Michel
Mme CADASRI Sylviane a donné pouvoir à Mme PICARD Dalida
Mme DERACHE Joëlle a donné pouvoir à Mr DELARUELLE Bruno

Absent : Mr BARBIER Pierre

Secrétaire de séance : Mme DEVAUX Charline

_*_*_*_

Pas d'observation sur le procès -verbal précédent

_*_*_*_

• 1/ DECISIONS MODIFICATIVES : (fongibilité)

- **Budget général** :
 - Travaux toiture école primaire : + 28 625 € à l'opération 204 (pas prévu au budget)
 - Feux : +1652 € (crédit insuffisant)

Soit 28625 € + 1652 € = 30 277 € imputé à l'opération n°115 salle polyvalente

- **Budget assainissement** : + 600 € à l'article 706129 redevance à l'agence de l'eau

→Avis favorable à l'unanimité

• 2/ CONTRAT DE TRAVAIL CONTRACTUEL

Contrat de 2 mois pour l'apprenti du 01/09/2026 au 31/10/2026

Fin de son contrat d'apprentissage le 31/08/2026

→Avis favorable à l'unanimité

• 3/ RECRUTEMENTS (2) -espaces verts-

→Avis favorable à l'unanimité

- RECRUTEMENT D'ADJOINT TECHNIQUE AULIEU D AGENT DE MAITRISE
CREATION DE POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE AU 22/09/2026 à temps complet

→Avis favorable à l'unanimité

•4/ **SMOTHD** : révision des statuts et désignation du représentant de notre commune

*Les nouveaux statuts prévoient la mise en place de trois collèges :

- Le collège « réseaux fibres »
- Le collège vidéoprotection
- Le collège services numériques

***pour Feuquières, il faut désigner un représentant de la commune pour le proposer au collège vidéoprotection : Mr le Maire propose que Mr BAGUELIN Jean-Luc soit désigné.**

→Avis favorable à l'unanimité

•5/ **VENTE PARCELLE DE TERRE**

Mr PETIT Hervé propose d'acheter la parcelle section B N°368 Lieudit Les larris d'une superficie de 0.1047 ha appartenant à la Commune et située sur la commune de Saint Arnoult (Oise).

Mr le Maire propose de leur vendre au prix de 1000 €

→Après avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité pour vendre cette parcelle au prix de 1000 €

•6/ **ACHAT DE LIVRES**

Mr le Maire propose aux élus l'achat du livre écrit par Mr Loïc Quentin de Gromard, ancien Directeur de la société Saverglass, sur les 40 ans de cette société

Soit 450 livres au prix total de 6000 € qui seraient distribués aux nouveaux habitants de la commune et lors d'événements dans la commune.

→Avis favorable à l'unanimité

•7/ **DENOMINATION DE VOIRIE**

Mr le Maire propose de dénommer le giratoire et ses abords, près du siège social de Saverglass, :
« place Loïc Quentin de Gromard »

→Avis favorable à l'unanimité

•8/ **PLANTATIONS 2026**

La Communauté de la Picardie Verte propose gratuitement, comme tous les ans, une centaine d'arbustes à planter dans la commune.

→Avis favorable à l'unanimité

•9/ **AFFAIRES DIVERSES** :

-proposition d'achat / parcelles de bois

Courrier de Mr DUDA Frédéric qui propose d'acheter des parcelles de bois communaux

→Avis défavorable à l'unanimité

-incidents sur la voie publique : 2 demandes de remboursement

- Mme ZYLA Sylvie pour un pneu éclaté à cause d'une plaque d'égout près de la station d'épuration

Mr Baguelin a constaté sur place.
Mr le Maire propose de rembourser les frais occasionnés.
→ **Avis favorable à la majorité (1 abstention)**

Mr le Maire donne quelques informations :

-la DRAC a attribué à la commune les subventions demandées pour la bibliothèque

-réunion lundi prochain avec les directrices des écoles pour étudier l'achat de ventilateurs ou de climatiseurs pour les classes.

Une subvention est possible à hauteur de 100 % du coût d'achat par équipement si inférieur à 400 € pour les ventilateurs et 10 000 € pour la climatisation.

Une demande sera faite aux directrices des écoles.

-rapport annuel des déchets ménagers :

en 2025	ordures ménagères 5836 t	emballages recyclables 873 t	papier/carton 870 t	verre 1259 t
comparatif 2024	↓-0.50%	↑+2.17%	↓-0.15%	↓-3.35%

Déchetteries communautaires 9 658 tonnes de déchets collectées et traitées dont ≈ 4 375 tonnes de déchets verts.

Evolution de la production moyenne par habitant : en 2018 : 314kg en 2025 : 271 kg.

La Taxe Générale sur les Activités polluantes (TGAP) augmente progressive ce qui impacte le budget des déchets chaque année.

-remerciement de la Perle d'Or pour la subvention allouée par la commune.

• 10/ QUESTIONS DIVERSES

Mme PICARD :

-Commande de bornes pour les déjections canines.

Mr le Maire demande aux élus de faire un rappel aux habitants qui manquent de civisme.

-Rappel sur le problème des rats dans le village, la commune ne prend pas en charge la dératisation chez les particuliers, elle a un contrat de dératisation avec une société uniquement pour les bâtiments communaux et l'espace public.

-Béguinage : 25 dossiers déposés, visite des logements pas avant décembre.

-réunion des associations le 10 septembre à 20h.

Mr BAGUELIN :

-Réfection dans diverses rues de la commune en particulier rue des Dames où il y avait beaucoup de trous.

-Le camion neuf devrait être livré début septembre.

-La barrière amovible pour l'école primaire n'est pas encore livrée.

-Point noir rue du 7 Juin des barrières de protection vont être installés autour de l'avaloir concerné.

-Arrivée prochaine du panneau électronique et voir pour recycler l'autre (coût demandé 400 €)

-les feux ont été installés, il y a encore quelques ajustements à faire et étudier éventuellement le déplacement des feux rue du 7 juin et avenue Henri Demont.

Mr LE GUEIN

-le tas de terre au cimetière a été enlevé par les PF Lefebvre, gratuitement et nous les remercions.

-ramassage quotidien du dépôt sauvage par le personnel de la commune

-la balayeuse et la désherbeuse sont tombées en panne cet été ce qui n'a pas facilité le travail des agents.

-il est prévu de sécuriser par la rue Bourdon le futur parc paysager derrière les constructions de Oise habitat.

-le niveau d'eau de la mare est très faible, il faudrait peut-être en profiter pour curer la mare.

Constat préalable avec des spécialistes.

-ramassage des déchets verts : inscription à la mairie

-décharge mal fermée a occasionné un dépôt sauvage

-difficulté à entretenir les 24 chemins dans la commune car pas assez de personnel

Mme BOUCHEZ indique qu'il y a un dépôt sauvage rue Briqueterie/Broquiers

Mme PICARD informe le conseil qu'il y a eu un dépôt dans la commune avec des papiers importants et que la personne est venue chercher ses documents en mairie.